

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
12 JANVIER 2011
À 20H30

Etaient présents :

1	Hubert HÉRIOT	9	Roland GAUTIER
2	Loïc BARBIER	10	Frédérique PERBOST
3	Françoise COUTAND	11	Pascal BOUDON
4	Nicole BARBOT	12	Eric HAMEAU
5	Jean-Luc LECOMTE	13	Michel RABIER
6	Dominique TIERCELIN	14	Joël CORBIN
7	Gislaine BOISNARD	15	Béatrice GALLET
8	Jean-Luc JOUANIGOT		

Etaient absents excusés ou représentés :

Jean-Claude GUEZENNEC, Christian LONCHAMPT, Claude BERNARD, Christiane CHEVALIER

1. Madame BERNARD ayant donné pouvoir à Madame COUTAND

Madame Nicole BARBOT est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a pas fait l'objet d'observations, il est par conséquent accepté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1) Demandes de subventions départementales
- 2) Acquisition immobilière,
- 3) Projet d'animation de la médiathèque,
- 4) Procédures budgétaires année 2011,
- 5) Aménagement de la rue du Bourg Vieil,
- 6) Questions diverses.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES

FENETRES ECOLE ELEMENTAIRE DES REMPARTS - ETAGE

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de changer les fenêtres de l'étage de l'école élémentaire afin de réduire les coûts de chauffage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds départemental d'aides aux communes (F.D.A.I.C.)
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	17 030.00 € HT soit	20 367.88 € TTC
Subvention F.D.A.I.C. 30%	5 109.00 €	
Autofinancement	11 921.00 €	

17 030 € HT

VOIRIE ET CANIVEAUX RUELLE DES REMPARTS

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de refaire toute la voirie ainsi que les caniveaux de la ruelle de la porte de Verneuil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds départemental d'aides aux communes (F.D.A.I.C.)
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	5 555.00 € HT soit	6 643.78 € TTC
Subvention F.D.A.I.C. 25%	1 388.75 €	
Autofinancement	4 166.25 €	

5 555.00 € HT

TROTTOIRS AVENUE DU GENERAL DE GAULLE COTE IMPAIR

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de refaire les trottoirs de l'Avenue du Général de Gaulle **coté impair**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds départemental d'aides aux communes (F.D.A.I.C.)
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	17 892.50 € HT soit	21 399.43 € TTC
Subvention F.D.A.I.C. 25%	4 473.12 €	
Autofinancement	13 419.38 €	

17 892. € HT

TROTTOIRS AVENUE DU GENERAL DE GAULLE COTE PAIR

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de refaire les trottoirs de l'Avenue du Général de Gaulle **coté pair**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds départemental d'aides aux communes (F.D.A.I.C.)
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	14 738.00 € HT soit	17 662.53 € TTC
Subvention F.D.A.I.C. 25%	3 692.00 €	
Autofinancement	11 076.00 €	

14 738.00 € HT

TROTTOIRS RUE BERG OP ZOOM (entre l'Avenue du Général de Gaulle et l'espace socio culturel)

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de refaire les trottoirs de la Rue Berg Op Zoom entre l'Avenue du Général de Gaulle et l'espace socio culturel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds départemental d'aides aux communes (F.D.A.I.C.)
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	8 940.00 € HT soit	10 692.24 € TTC
Subvention F.D.A.I.C. 25%	2 235.00 €	
Autofinancement	6 705.00 €	

8 940.00 € HT

TROTTOIRS RUE DE SAINT REMY COTE PAIR

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de refaire les trottoirs de la Rue de Saint Rémy **coté pair.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds départemental d'aides aux communes (F.D.A.I.C.)
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	15 294.00 € HT soit	18 291.62 € TTC
Subvention F.D.A.I.C. 25%	3 823.50 €	
Autofinancement	11 470.50 €	

15 294.00 € HT

COUVERTURE PREAU ECOLE ELEMENTAIRE

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de refaire la couverture du préau de l'école élémentaire des remparts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds départemental d'aides aux communes (F.D.A.I.C.)
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	11 257.00 € HT soit	13 463.37 € TTC
Subvention F.D.A.I.C. 30%	3 377.10 €	
Autofinancement	7 879.90 €	

11 257.00 € HT

COUVERTURE VESTIAIRES DU STADE

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de refaire la couverture des vestiaires du stade.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds départemental d'aides aux communes (F.D.A.I.C.)
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	17 992.90 € HT soit	21 519.51 € TTC
Subvention F.D.A.I.C. 20%	3 598.58 €	
Autofinancement	14 394.32 €	

17 992.90 € HT

AIRE DE STATIONNEMENT AUX ABORS DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'aménager l'aire de stationnement aux abords de l'école élémentaire des remparts et du centre de loisirs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds départemental d'aides aux communes (F.D.A.I.C.)
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	37 689.40 € HT soit	45 076.52 € TTC
Subvention F.D.A.I.C. 25%	9 422.35 €	
Autofinancement	28 267.05 €	

	37 689.40 € HT	

ACQUISITION IMMOBILIERE RUE DE SAINT REMY

Le conseil municipal approuve l'acquisition de la propriété sise 1 rue de Saint Rémy **AB 237**, d'une superficie de **740 m2** au prix de **43 000 euros**.

Le Maire est autorisé à passer l'acte définitif de cette acquisition.

Le conseil municipal inscrit une dépense de **43 000 euros** correspondant au prix de la dite acquisition, cette somme pourra être majorée des frais d'actes prévisibles. Cette dépense sera imputée sur l'article 21318 du chapitre 21.

PROJET D'ANIMATION DE LA MEDIATHEQUE ANNEE 2011

Thème 2011 : la mémoire et le souvenir

- Exposition sur les doudous avec un après midi histoires (public : tous petits et petits)
- Spectacle de marionnettes
- Jeux d'enfance, jeux de mémoire, jeux de société avec deux animateurs
- Lecture à haute voix, histoires sur la mémoire et contes d'autrefois (café gourmand, public recherché: adolescents)
- Après midi contes populaires et nouveaux contes
- Intervention d'un poète (public : collègue)
- Lectures et présentations de livres : contes, albums et romans jeunesse (public : écoles)

BUDGET

Intervenants : 1 600 euros

Achat de livres : 240 euros

Goûters : 100 euros maximum

FINANCEMENT : 1 940 euros

50% Conseil général 50% Mairie

PROCEDURES BUDGETAIRES ANNEE 2011

Conformément à la Loi N° 88.13 du 5 janvier 1988, le conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits en dépenses d'équipement à la section d'investissement du budget primitif de l'année 2010, soit **291 336 euros**.

AMENAGEMENT DE LA RUE DU BOURG VIEL

Face au coût très élevé du projet retenu par le conseil municipal, celui-ci choisit l'autre projet moins onéreux d'environ 100 000 euros: voirie en enrobé et parking en pavés.

QUESTIONS DIVERSES

SUBVENTION CLASSE DE DECOUVERTE

Suite au dernier conseil d'école, la commune est sollicitée pour l'obtention d'une subvention afin de financer une classe de découverte sur le thème du cirque organisée du lundi 20 juin au vendredi 24 juin 2011.

La subvention sollicitée est de 80 euros par enfant, considérant que 17 enfants de Brezolles sont susceptibles de partir, le conseil municipal décide, sur présentation d'un justificatif de participation au séjour, d'attribuer une subvention de 1 360 euros à la coopérative scolaire de l'école élémentaire.

ESPACE LIBERE PAR LA DEMOLITION DU SILO ET DU GARAGE

La SAEDEL a été contactée afin de proposer un aménagement pour la surface restant disponible, soit environ 6 700 m².

COLIS DE NOEL

Remerciements de M et Mme OZANNE, M et Mme PAQUETTE et Madame LANGLOIS.

ECOLE ELEMENTAIRE

Monsieur VUADELLE sollicite divers travaux et acquisition de matériel :

PLAN NUMERIQUE

L'Etat ne finance plus les équipements dans le cadre du « plan numérique ».

La demande de subvention déposée ne sera donc pas acceptée.

La possibilité de louer le matériel informatique va être étudiée.

MOBILIER

Armoire, meubles de rangement, bureau pour un coût de 3000 euros

AMENAGEMENT DE LA COUR

Marquages au sol, construction d'une rampe pour les poussettes et acquisition d'un combiné multi disciplines.

PEINTURES

Poursuite de la peinture des classes ainsi que celle des halls et des cages d'escalier.

RABIER Michel

Souhaite être informé sur la démolition du garage, celle-ci reprend dès demain.

Signale la recrudescence d'incidents sur BREZOLLES avec de jeunes délinquants.

PERBOST Frédérique

Alerte le conseil municipal sur la nécessité de refaire le réseau d'eau rue du Bourg Viel préalablement à la réalisation de l'aménagement de la voirie.

TIERCELIN Dominique

Signale que l'Angélus ne sonne plus ni le matin ni le soir. La société qui entretient l'horloge de l'église a été prévenue il y a quelques jours.

BARBOT Nicole

Informe de l'organisation par la MSA d'une conférence sur la prévention des maladies cardio-vasculaires pour les personnes à partir de 55 ans le jeudi 07 avril 2011 à l'espace socio culturel.

Remercie les personnes du conseil municipal l'ayant épaulée dans la distribution des colis de Noël à domicile.

BARBIER Loïc

Remercie la commission pour la réalisation du bulletin municipal qui a été distribué et apprécié.

COUTAND Françoise

Souhaite que la commune étudie la possibilité de l'installation d'une « maison para-médicale ». Elle propose de se rapprocher de la communauté de communes de Senonches pour récolter des informations sur leur démarche.

GAUTIER Roland

Signale qu'une ardoise est tombée de l'église.

BOUDON Pascal

Propose la constitution d'un comité de pilotage chargé d'étudier l'éventuelle mise en place d'une « maison para-médicale ».

La séance est levée à 22H10.